

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
Canada et Etats-Unis	\$3.00
Union Postale	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
Canada	\$1.00
Etats-Unis et Union Postale	\$1.50

Directeur: HENRI BOURASSA.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71A RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

TELEPHONE:

REDACTION: Main 746
ADMINISTRATION: Main

LA POLITIQUE PROVINCIALE

LA MINORITE ANGLAISE

L'une des faiblesses les plus marquées de la politique provinciale, c'est l'indifférence et l'abstention de la minorité anglophone.

Dans tout pays démocratique et surtout dans un pays jeune, en voie de développement intense, composé d'éléments ethniques divers et même disparates, tous les groupes sociaux doivent apporter leur appoint d'effort à l'organisation et au bon fonctionnement de la chose publique. Ils doivent prendre, dans la politique, une part d'influence et de responsabilités proportionnée à la place qu'ils occupent dans les autres sphères de la vie nationale.

Sinon, la législation et le gouvernement ne sont pas l'expression fidèle de la pensée nationale et il en résulte, tôt ou tard de graves perturbations.

C'est ainsi que dans la politique fédérale le rôle de comparses et d'esclaves que jouent les députés ministériels de Québec a eu pour conséquence logique les explosions, plus ou moins feintes, de jingoïsme à outrance auxquelles se livrent périodiquement les énergumènes qui entourent M. Borden et le forcent à consommer la ruine du parti conservateur fédéral.

A la disparition de M. Laurier, dont cette situation est l'œuvre peut-être inconsciente, il se produira une indescriptible confusion des langues: ce sera l'anarchie des partis.

Cette perspective ne serait pas inquiétante outre mesure — elle aurait même des aspects très consolants — si elle ne laissait entrevoir des conflits de race multiples et venimeux.

Par une singulière ironie des choses, la banqueroute la plus complète de M. Laurier, sera celle de l'idée qui a semblé lui tenir le plus au cœur — la seule qu'il n'ait pas reniée à un tournant quelconque de sa vie politique: l'union des races au Canada.

Lui parti, Canadiens-Français et Anglo-Canadiens seront moins prêts de s'entendre qu'il y a un demi-siècle. La cause c'est que n'étant ni Français, ni Anglais, ni Canadien, M. Laurier fait jouer à sa race et à sa province un rôle faux; et, se leurrant lui-même, il a trompé tour-à-tour Canadiens-Français et Anglo-Canadiens.

A Québec, la situation n'est pas aussi grave ni susceptible d'engendrer des conséquences aussi désastreuses.

Il n'en est pas moins profondément regrettable de constater que le rôle de la délégation anglaise à la législature est de plus en plus effacé. Le nombre et la valeur personnelle de ses membres a diminué considérablement.

Quelles sont les causes de cette situation?

La première est sans doute la singularité et persistante ignorance de la langue française chez nos concitoyens d'origine britannique.

Il y a, à Londres, une plus forte proportion qu'à Montréal, d'Anglais des classes dirigeantes qui comprennent et parlent le français. Cette ignorance de la langue que parlent les quatre cinquièmes des habitants de la province et le quart du peuple Canadien, est la source de beaucoup de malentendus regrettables.

Une autre cause, bienfaisante en soi, de l'indifférence des Anglo-Canadiens du Québec à l'égard de la politique provinciale, c'est la conviction fondée sur l'expérience que leurs droits et leurs privilèges ne seront jamais attaqués par la majorité française et catholique.

Sans doute, cette confiance tacite constitue un témoignage précieux en faveur de la majorité. Mais ce témoignage serait plus probant encore, il aurait une portée plus étendue et plus efficace dans les autres provinces, si nos concitoyens d'origine anglaise partageaient davantage avec nous le fardeau des responsabilités publiques.

Une troisième cause, très puissante, qui se rattache à une tendance générale en Amérique — celle que les penseurs de la grande république ont appelée la "crise des institutions démocratiques aux Etats-Unis" — c'est la prédominance des préoccupations matérielles et de l'abstentionnisme politique qui en résulte.

Cette tendance se manifeste avec une égale force dans toutes nos classes dirigeantes; mais la proportion des financiers, des hommes d'affaires, étant plus grande et celle des agriculteurs moindre chez les Anglo-Canadiens de Québec que dans tout autre groupe ethnique au Canada, ils souffrent plus particulièrement de ce mal.

Enfin, à un degré beaucoup plus restreint, il existe, chez un certain nombre, une répugnance marquée à participer au gouvernement d'une province où la mentalité catholique et française occupe une place prépondérante.

Ce sentiment n'est que la survivance du vieil exclusivisme puritain — la conviction orgueilleuse du peuple choisi de Dieu qui ne veut avoir rien de commun avec les fils de Bélial.

Cette école s'abrite sous le manteau de charité du bon vieux John Dougal, du *Witness*, et s'exprime plus librement dans les colonnes du *Gleaner*, de Huntingdon.

Quelles que soient les causes de cet abstentionnisme, les conséquences n'en sont pas moins dommageables pour la province et pour le pays.

La pensée véritable de la minorité anglo-protestante reste trop souvent muette ou mal exprimée dans la discussion des grands intérêts politiques, sociaux et économiques de notre province.

Les expressions isolées de quelques journaux ou de quelques politiciens donnent une idée faussée des opinions véritables de ce groupe important de notre population.

Et même au seul point de vue des intérêts matériels, il en résulte des conséquences désastreuses pour le commerce et l'industrie.

Cette indifférence générale a contribué énormément à faire de notre province le paradis des *schemers*, politico-financiers. Grâce à quelques combinaisons ingénieuses un brasseur d'affaires comme M. Parent, un politicien retors comme M. Gouin, ont pu s'assurer la faveur ou l'indifférence silencieuse des journaux anglais de Montréal et de Québec. Et à l'abri de cette muraille, ils ont dilapidé impunément le domaine national, dévasté les forêts, c'est-à-dire la principale ressource naturelle de la province, éparpillé les deniers publics par un système de *patronage* sans précédent, déguisé les décalations du trésor en doublant les impôts et en remplaçant les subsides directs par des garanties d'emprunts et le don gratuit de centaines de milliers d'acres de terre, et enfermé Montréal et maintes autres municipalités dans un réseau inextricable de chartes et de privilèges exorbitants, dont quelques-uns ne sont pas étrangers aux certificats de vertu que certains journaux, soi-disant conservateurs ou indépendants, décrètent, de temps à autre, à nos gouvernants provinciaux.

La population anglaise à Montréal, — les *hommes d'affaires* en particulier, — s'est réveillée, cet hiver, et s'est unie à nous dans un magnifique effort de tolérance, de civisme et de véritable sens pratique. Elle nous a aidé à balayer le régime déshonorant et ruineux qui pesait sur Montréal.

Si l'on cherchait bien, on en des deux races ne veulent pas que cette œuvre reste stérile, ils doivent en poursuivre l'exécution à la législature provinciale.

D'abord, c'est là que se sont couvés les *schemers* les plus monstrueux de l'administration municipale de Montréal.

Les instruments étaient à l'hôtel-de-ville; mais les inspirateurs et les co-partageants étaient au Conseil législatif, et à l'assemblée législative et même au conseil exécutif.

Si l'on cherchait bien, on en trouverait peut-être encore quelques-uns.

C'est dans ces mêmes lieux que les vaineurs de février viendront chercher des compensations ou faire obstacle à l'œuvre de réforme.

Mais en dehors des intérêts de Montréal, si l'on parlait dans les départements de l'administration provinciale — et particulièrement dans le ministère des Terres de la Couronne — la même bistouri qui

a servi à crever les abcès du régime municipal de Montréal, on y trouverait des plaies autrement graves que le poste numéro 13, et le régime des pompiers de Saint-Eloi.

Et surtout, les membres du *Board of Trade*, les chefs de la finance, de l'industrie et du commerce de Montréal, devraient se rappeler que les capitaux n'afflueront à Montréal et dans la province que si la législation et les pouvoirs publics y sont intégrés, vigilants et progressifs; que Montréal ne restera le principal centre distributeur du Canada que si les ressources naturelles de la province sont à la fois exploitées et conservées et si la population locale augmente et prospère.

Toute forêt dévastée qui aurait pu être conservée et exploitée méthodiquement, toute force hydraulique paralysée par la spéculation, représente une perte sans retour pour le commerce, l'industrie et la finance.

Toute paroisse nouvelle qui périclite, toute tentative de colonisation avortée, constitue une entrave au commerce local et par suite à la prospérité nationale.

Le Canada progressera d'autant mieux — et surtout son progrès sera d'autant plus durable et profitable à tous ses citoyens — que chacune des provinces qui le composent se développera normalement.

Il est grand temps que les hommes d'affaires de Montréal se rendent compte de cette vérité et voient dans la législation de Québec autre chose qu'une fabrique de chartes particulières.

Pourquoi les circonscriptions électorales qui envoient actuellement un député anglais à Ottawa et un mandataire français à Québec, ne renversent-elles par cet ordre de choses?

Assurément, même aux yeux de M. Dougal ou du Dr Edwards, une huitaine de Canadiens-Français de plus à la Chambre des Communes ne mettrait pas en danger les institutions britanniques et la succession protestante.

Quelques bons députés anglais de plus à l'Assemblée législative feraient du bien à tout le monde.

HENRI BOURASSA.

DÉCEPTION

Douce Moquerie

"UN CHOIX QUI S'IMPOSAIT."

C'est le seul mot qu'il faille inscrire en marge du discours que vient de prononcer le député de St-Louis.

On attendait beaucoup de ce discours. On savait M. Langlois fier de la façon dont il a été traité par M. Gouin et ses amis et l'on supposait qu'il profiterait de l'occasion pour libérer un peu sa conscience. Les plus optimistes prétendaient même qu'il ferait un éclat et qu'il jetterait ouvertement le gant à son chef.

Ceux-là ne connaissent pas leur homme. M. Langlois, il a pris soin de nous le rappeler, n'a pas le tempérament révolutionnaire. Il est purement et simplement un arriviste, doublé d'un anticlérical qui n'ose pas s'afficher au grand jour.

Il a fait ce soir un discours qui a passablement chauffé les oreilles de M. Gouin, mais qui a laissé son auditoire assez froid et qui ne créera point de commotion à travers la province.

Sous prétexte de répondre à M. Dupuis, député de Kamouraska, il a simplement fait défilé tous les libéraux qui, à une époque ou à une autre, se sont prononcés en faveur de la création d'un ministère de l'instruction publique, de l'instruction obligatoire, de la nomination par l'Etat des inspecteurs d'écoles, d'une action plus vive de l'Etat en matière de l'instruction publique, du relèvement du traitement des instituteurs, etc., pour en conclure qu'il est en pleine doctrine libérale.

Il a enguirlandé ce morceau de quelques déclarations sonores, de deux ou trois coups de pointe à M. Gouin, de quelques protestations destinées à tromper le public sur l'aboutissement de sa propre pensée, de trois ou quatre turpitudes à l'endroit de l'opposition.

Et c'est tout! M. Gouin a fait une vilaine grimace en entendant relever ses déclarations anciennes en faveur du ministère de l'instruction publique, mais on a eu l'impression que M. Langlois retenait ses coups et qu'il ne voulait point frapper à fond.

Il s'est peut-être passé trop de choses aussi entre ces deux hommes pour qu'ils osent en venir à un véritable corps-à-corps. Par ailleurs, on a eu l'impression, tout de même, que M. Langlois n'était pas sûr de sa pensée lorsqu'il affirmait ne pas connaître de "sectaires", ou de "partisans de l'école sans Dieu" dans cette province.

Il est moins naïf et plus renseigné que cela!

Il a dû entendre parler de certains loges maçonniques où l'on pratique le *sectarisme* à haute dose et où l'on se fait de l'école sans Dieu un idéal et un mot d'ordre.

En réalité, il semble bien que M. Langlois ait fait sienne la tactique moderniste.

Il veut bien combattre M. Gouin, mais il n'entend pas lui donner l'avantage de fulminer contre lui l'excommunication majeure. Il veut rester dans l'église, et c'est en se proclamant plus orthodoxe que son chef qu'il l'entend démolir.

Ceci explique son exhumation des vieux programmes et des théories anciennes.

Mais l'on peut se demander, en songeant à ses dérobades d'autrefois, aux longues et nombreuses palinodies qu'il a jadis exécutées dans le Canada, combien de temps dureront ses velléités insurrectionnelles.

M. Langlois n'a ni le tempérament ni l'allure d'un *Cyranos*.

O. HEROUX.

Qu'étonne, le 21 mars 1910.

Montréal, 22 mars 1910.

Le Secrétaire,

JOSEPH MARIER, E.E.D.

Félicitations à l'échevin Tétreau

A la dernière réunion du comité central de l'association catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, tenue le 21 mars, 1910, il est proposé par le camarade Arthur St-Pierre, secondé par le camarade G.H. Baril, et unanimement résolu:

Qu'un vote de félicitations soit adressé à Monsieur l'échevin Tétreau, pour sa belle attitude au Conseil de ville, sur la question des droits du français et que copie de cette résolution soit adressée aux journaux.

Montréal, 22 mars 1910.

Le Secrétaire,

JOSEPH MARIER, E.E.D.

NOTES BREVES.

VIVE LA REFORME!

Mélancon et dramaturges sont en émoi. Basant sa décision sur un précédent très respectable, le Conservatoire brisera dorénavant avec les traditions imposées par les maîtres, et changera radicalement le programme des concours.

Jusqu'ici, il y avait des classes déterminées; mais c'était suranné, vieux jeu, apocryphe. Aujourd'hui, le ténor ne décrochera la palme qu'après avoir subi un examen de comparaison avec le chapeau-chinois; le violon concourra avec une ballerine, le jeune premier avec la mère noble, et l'ingénue avec le traître.

Tout cela pour l'entente cordiale.

Jusqu'en 1905, notre sage, discret et distingué gouverneur-général sentait une lacune dans son existence. Fatigué de l'impérialisme et voulant à tout prix laisser son nom aimé à la postérité reconnaissante, sans distinction de parti, d'origine, de caste ou de confession, il résolut de faire grand. Il fit immense. Il organisa un concours d'art dramatique et de science musicale et donna généreusement des trophées.

La première semaine fut admirable. Les symphonies luttèrent contre les chorales; les tragédiens livrèrent un combat pacifique aux troupes de comédie; organisations françaises et groupements anglais, qui ont une si grande ressemblance comme tempérament, aptitudes, tendances et traditions, affrontèrent le feu de la rampe dans un même concours.

En 1909, le souvenir touchant de ce succès merveilleux autorisa tout particulièrement à répéter le triomphe et l'on vit encore des chœurs opposés à des orchestres, des sociétés françaises lancées contre des cercles anglais. Des juges prononcèrent froidement un verdict sur des comparaisons aussi rationnelles.

Cette année, ce sera la même chose, moins la participation française.

Certes, nous ne sommes pas fondeurs, et nous savons en quelle estime il faut tenir toutes choses venant des dirigeants; mais nous avons encore quelques vieilles idées conservatrices que nous osons soumettre à l'approbation bienveillante des organisateurs. Ainsi, pour quoi s'établir-on pas, par exemple, des catégories: *drame, comédie, avec sections française et anglaise; musique vocale et instrumentale*? Ce serait sans doute suivre des sentiers battus, presque du plagiat, et pour le moins très arriéré dans une époque de réforme intensive. On pourrait peut-être y trouver des avantages, cependant. On saurait probablement à quoi s'en tenir sur les mérites des sociétés concurrentes dans leurs sphères respectives, et cela ferait taire les fendeurs de cheveau en quatre qui assomèrent les concours lord Grey à un engagement de force entre un cycliste et un maître d'armes.

Mais nous n'oserons jamais insister sur ce point, et nous comprenons parfaitement que le Conservatoire ait refait son programme d'examen.

Le gouverneur a bien mérité des deux nations amies en renversant l'ordre des choses. Voilà au moins une innovation heureuse. Qui sait? Sans cette intervention opportune, la France en serait peut-être encore à annoncer des concours entre sujets de mêmes aptitudes, et l'humanité artistique en souffrirait très longtemps.

Vive l'Entente Cordiale! Vive la Réforme!

JULES TREMBLAY.

La cotastrophe de Marshalltown

LES VICTIMES SONT AU NOMBRE DE QUARANTE-QUATRE

Marshalltown 22.—Deux autres blessés sont morts ce matin, ce qui porte à 44 le nombre des décès. C'est le plus grand désastre dont fasse mention l'histoire de l'Iowa.

Il reste 7 corps non identifiés. Pendant la nuit, une douzaine d'embauveurs ont travaillé à préparer les corps. Plusieurs d'entre eux sont absolument méconnaissables.

La ligne n'est pas encore dégagée et on a construit une voie temporaire pour assurer le service.

Aucune requête en faveur de la marine canadienne

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 22 mars.—A une question de M. Monk, hier, Sir Wilfrid Laurier a répondu que "ni le gouvernement ni le parlement n'ont reçu de requête de l'organisation d'une marine canadienne, vu qu'il n'était pas besoin de leur rappeler un devoir aussi pressant, et aussi parce que le gouvernement et le parlement ont déjà exprimé leur détermination d'y voir."

Le scrutin secret dans les élections municipales

Québec, 22.—M. Moussau, député de Soulanges, va présenter une résolution pour faire inscrire dans le code municipal, une clause substituant au scrutin ouvert, le scrutin secret dans les élections municipales.

LETTRE D'OTTAWA

MENU RE CARREME. — CA DURERA JUSQU'A JEUDI. — LES DEPARTS. — A PLUS TARD, LE BILL DANGEREUX. — PASSERA-T-IL? — UN AUTRE PLAT ENLEVE. — M. LENNOX SE SCANDALISE. — L'OEUVRE D'UN DIMANCHE. — M. FIELDING EST MUET, POUR LE MOMENT. — LA REVISION D'UN TRAITE. — M. CONNÉE AUX AGUETS. — UN ENNEMI DEVOUE. — LE PARRAIN ET SA FILLEULE. — BIEN QUE CA! — LE POT DE CONFITURES ET LA CUILLE. — LA MESURE OLIVER. — CALME COMPLET.

Ottawa, 22 mars

Cette semaine, à la Chambre, ce sera un vrai menu de carême: législation privée, étude de mesures secondaires, votation de crédits, affaires de routine, c'est à quoi s'affaira, d'ici à jeudi, la députation, ou plutôt ceux des députés qui restent à Ottawa. Les trois-quarts demain, auront pris la route du foyer, afin d'aller se reposer un peu, et du même coup, reprendre contact avec leurs électeurs. Les députés de l'ouest, retenus ici par la force des choses, — le voyage d'Ottawa à leurs divisions électorales est trop long pour qu'ils le puissent faire convenablement en une semaine, aller et retour, — forment déjà le principal contingent de ceux qui travailleront jusqu'à mercredi soir. Des autres, il en reste déjà un bien petit nombre.

Menu de carême, écrivons-nous: c'est vrai.

Dès le commencement de la séance, hier, le gouvernement s'est empressé de faire enlever de la table, — au moins pour quelques jours, — la pièce de résistance, à discussion sur le fameux bill de M. Pardee, relatif à la Saint-Lawrence Power Transmission Co.

C'est heureux: et l'opposition paraît fort décidée à rester attablée devant ce bill aussi longtemps qu'on ne l'enlèvera point. Il se pourrait bien qu'après une nouvelle tentative de l'imposer à la Chambre à la rentrée de Pâques, les promoteurs de cette mesure, en désespoir de cause, la mettent de côté, si la Chambre accueille ce second essai aussi mal que le premier.

Il y avait un autre plat de résistance, le rapport de M. Geoffrion sur l'enquête Lumsden. Sa production, hier, ou ces jours-ci, nous vaudrait une discussion prolongée. Le comité d'enquête a ajourné ses travaux jusqu'après la rentrée de Pâques. M. Geoffrion est absent. Rien ne presse; pour le moment, de ce côté-là. "Donc, remettons ce débat après Pâques", s'est dit la députation. Sitôt dit, sitôt fait. Et c'est pour quoi, hier, la séance ne fut qu'un pot-pourri servi à une Chambre sans appétit, et qui laissa les plats passer sur la table sans y toucher presque. Le gouvernement en a fait son bénéfice.

Les hors-d'œuvre, furent davantage goûtés que le reste du service. Les Etats-Unis, et nos rapports avec eux, en ont fait la matière.

M. Fielding, est de retour d'Albany, où il a eu une conférence avec le président Taft. La presse a mentionné que, dimanche, M. Taft et M. Fielding ont parlé ensemble de la situation tarifaire. Le dimanche, voyez-vous ça? Si vous avez une âme de puritain, vous allez certes protester. Mais, auez-vous raison?

M. Lennox, un oppositionniste, et qui doit avoir dans son comté des gens scrupuleux, veut en avoir le cœur net.

Aussi pose-t-il à M. Fielding, cette question insidieuse:

"L'invitation que le président des Etats-Unis vous a faite d'aller parler tarif avec lui portait-elle que cette conférence aurait lieu le dimanche?"

A quoi M. Fielding répond, avec à propos, et rassure l'âme timorée de M. Lennox.

"J'ai eu le plaisir et l'honneur de rencontrer le président des Etats-Unis samedi et dimanche. Nous avons discuté de sujets qui, je l'espère, vaudront aux deux pays la paix, l'ordre, et un sage gouvernement. Il ne peut certes y avoir de meilleur ouvrage fait le dimanche."

GEO. PELLETIER.

La guerre de tarifs entre le Canada et les Etats-Unis

Les bases d'une entente auraient été établies, mais les détails en resteraient confidentiels jusqu'à solution complète

Ottawa, 22.—On n'a pu rien savoir de définitif à propos de l'entente d'Albany, sauf que M. Fielding a déclaré que l'on en était encore aux négociations amicales mais on espère toutefois éviter la guerre de tarif.

On a bien établi les bases d'une entente mais les détails resteront confidentiels jusqu'à la solution complète.

Les paroles du président Taft permettent de croire que les Etats-Unis cherchent un terrain d'entente et que la déclaration de guerre les ennuierait plus encore que nous.

On croit que le bois, le bétail et les produits agricoles seront l'objet d'un tarif spécial.

En tous cas on n'aura pas d'arrangement définitif avant le 31 mars et, au moins pour quelque temps, on appliquera le tarif maximum, ce qui permettra aux Américains de se rendre compte de la chose; ils n'en seront que plus pressés de s'accorder pour la réciprocité commerciale.

Les membres de la Chambre des représentants à Washington, dont les dis-

"Mais, qu'est-ce qui a bien pu se passer, à cette conférence?" se demandent-ils. Le docteur Sprule veut le savoir. Il se lève et dit:

"Le ministre des finances peut-il nous renseigner un tant soit peu sur le succès, — si succès il y a, — que le gouvernement, a obtenu dans ses négociations tarifaires avec le président Taft?"

M. Fielding s'attendait à celle-là. M. Sprule n'est pas encore assis qu'il a reçu cette réponse: "Je ne crois pas, dit le ministre des finances, que le but excellent recherché par M. Sprule et nous tous, dans cette affaire, soit atteint, si je fais une déclaration à ce propos, à l'heure actuelle. La question en litige est pour le présent encore, matière à négociations amicales, et je ne crois point qu'il soit opportun d'en dire quoi que ce soit, aujourd'hui. Un peu plus tard, je compte pouvoir donner à la Chambre des renseignements satisfaisants."

L'incident est clos; ou plutôt non: un député veut savoir si le Canada et les Etats-Unis vont mettre de côté l'entente Nush-Bagot, afin de pouvoir ensuite permettre l'accès des grands lacs à des navires-écoles ou à des navires de guerre. Et M. Laurier de répondre: "Je sais que les Etats-Unis ont invité le Canada à réviser, d'accord avec eux, cette entente Nush-Bagot, mais, en attendant que je le sache aussi, rien n'en a encore été fait."

Voici les bills privés. D'un mot, un ministre écarte celui de M. Pardee. On n'entend point veiller tard, cette semaine.

M. Connée, de Rainy River, est aux aguets. La main crispée sur le bord de son pupitre, un chapeau de feutre noir — toujours sur la tête, le même, dirait-on, depuis que M. Connée est au parlement, en 1904, — le député de Rainy River attend qu'on appelle une mesure qu'il a présentée à la Chambre, le bill de la "Rainy River Radial Railway Co."

Il nous a dit, la semaine dernière, être plus ou moins favorable à cette mesure. On ne se doutait pas qu'il en est un tant soit peu l'adversaire, à voir l'ardeur qu'il met à la défendre, dès le jour où le greffier en a proposé l'étude en comité général. Ceci amuse la Chambre: M. Connée porte d'habitude au baptême des compagnies qui, dès leur jeune âge, ont une tendance à s'approprier le plus qu'elles peuvent du domaine public. Celle qu'il portait, hier, veut construire un chemin de fer, exploiter des réseaux de télégraphie, de téléphone, des messageries, exploiter des bateaux à vapeur, des hôtels, acquérir et développer des chutes d'eau, des mines, des terres à bois, des docks, des quais, des éleveurs, bref, rien que ça.

M. Connée voudrait bien obtenir en plus, pour sa filleule, le droit d'exploiter les sources d'énergie hydraulique; mais M. Graham, ministre des chemins de fer, s'y oppose: "C'est étrange, pour le moins, d'être si vorace," dit-il. M. Connée a beau se renfrogner, M. Graham tient bon, et l'opposition l'appuie. M. Connée obtient donc le reste, mais pas cela. Aussi fait-il la mine d'un enfant qui, après avoir mangé un grand pot de confitures, boude parce qu'on lui dit de ne pas emporter avec lui la cuiller.

La Chambre entreprend ensuite l'étude du bill de M. Oliver sur l'immigration. Elle en examine des clauses où la discussion n'a guère de prise. L'un après l'autre, les députés s'esquivent. Il en reste une trentaine dont M. Oliver, qui explique certaines clauses de sa mesure. Rien d'important. Calme complet.

Presque tous les marchands de bois, à Buffalo, ont signé un message télégraphique qui est parvenu à la Chambre des représentants hier, protestant contre l'imposition du tarif maximum sur le bois de charpente canadien, imposition qui, d'après ces marchands, prohiberait pratiquement l'entrée aux Etats-Unis du bois rouge canadien, ayant comme résultat fatal des prix exorbitants pour les consommateurs.

Les représentants Driscoll, Alexander, Vreeland et presque tous les représentants de New-York, ont reçu de nombreux télégrammes à peu près identiques. Ceux du Michigan, du Minnesota et du Wisconsin sont dans la même cas et ne savent plus où donner de la tête.

Chronique Sportive

LA CROSSE—ECHOS DIVERS ET DE PARTOUT.—LE NATIONAL DE QUEBEC.—LE PROCHAIN CONCOURS HIPPIQUE.—LES QUILLES.—CHEZ LES CAPS.—UN CIRCUIT DE MARATHON DANS L'ILE.

LE CONCOURS HIPPIQUE

Les Juges
Ce concours aura lieu du 10 au 14 mai inclusivement. Les juges suivants ont été nommés pour décerner les "blue ribbons" aux classes:
Chevaux purs-sang — Major Wm. Hendrie, Hantown, O., Dr. Andrew Smith, Toronto, O.
Hackney — J. Wesley Allison, Morrisburg, O.
Glydesdals, Shires, Percherons, Ardennais et chevaux pesants de trait — Robert Graham, Clarendon, Ont.
Chevaux de selle, "standard-breds" — J. W. Ogden, New-York, N.Y.
Four-in-Hands, Tandems, Carriage, chevaux sous harnais et ponies sous harnais — Reginald C. Vanderbilt, New-York, N.Y., Walter P. Bliss, New-York, N.Y., J. W. Ogden, New-York, N.Y.
Chevaux de selle et ponies sellés — R. Lawrence Smith, Smithtown, L. I., N.Y., Jas. G. Marshall, New-York, N.Y.
Chevaux de chasse et sauteurs — Eugène S. Reynal, white plains, N. Y., Frank A. Bessal, Baltimore, Md., Major Wm. Hendrie, Hamilton, O.
Ponies de Polo — Eugene S. Reynal, White Plains, N. Y., Col. F. L. Lessard, C. B., Ottawa, O.
Militaris — Col. L. Lessard, C. B., Ottawa, O.
Vétérinaire — A. W. Harris, D.V.S., Ottawa, O.

A QUEBEC

Le National
Québec, 22. — Service spécial — Le club de crosse, le National de Québec, vient de faire l'élection de ses officiers. Voici les noms des élus:
Président, M. Pierre Trudel; Vice-présidents, M. G. Lachelle et J. N. Belleau; Secrétaire-trésorier, M. H. Boulet, jr., 132, rue St-Patrick; Asst.-secr.-trés., M. Lucien Gauthier.
Comité — MM. E. M. Richard, F. Hamel, J. E. Lamb, Ernest Pelletier, Simon-Laroche.

LES QUILLES

La coupe du "Citizen"
Ottawa, 21. — Les joueurs du 43ème régiment ont défait les Carles, samedi soir par une majorité de 204 points dans une partie de la C. A. B. L. Cette victoire les met encore plus dans la course au championnat qu'ils n'ont pas encore gagné, vu qu'il leur faut combattre la forte équipe du Monument National qui tient également à remporter les honneurs.

Voici les scores détaillés de la partie de samedi dernier:
43ème REGIMENT
E. Foley . . . 157 159 183-528
G. Shore . . . 171 157 175-503
J. Campbell . . . 149 182 213-541
J. White . . . 185 162 213-560
D. Turnbull . . . 179 144 133-456
F. W. Howe . . . 145 145 219-509
Total . . . 3101
GAUCHES
P. Sharpe . . . 126 156 148-430
J. Dornier . . . 129 168 167-464
T. Thorne . . . 189 159 147-535
M. Hall . . . 123 129 141-413
J. Reardon . . . 201 187 145-542
C. Hurd . . . 220 145 154-513
Total . . . 2897
Majorité pour le 43ème régiment, 204 points.

IL RESTE DANS LA COURSE
Ottawa, 22. — Le club de hockey Amptior, champion de la division du haut de l'Ottawa, et le septième de Hawksbury, champion du bas de l'Ottawa, se rencontreront à Ottawa jeudi soir prochain à la patinoire Arena dans une partie pour décider du championnat de la vallée d'Ottawa et la possession du trophée du "Citizen". Les deux équipes feront respectivement une excursion à Ottawa ce jour-là, Russell Bowie et D. W. Campbell seront les officiers de la partie.

UN CIRCUIT DE MARATHON
Toronto, 22. — Le président James J.

McCahey, du club de base-ball Toronto, a fait inscrire le nouveau Stadium de l'île dans un circuit de courses à pied qui commencera au Polo Grounds, de New-York. Toronto sera deux grands événements se dérouler "dans l'île".

Le premier sera une épreuve de 20 milles pour le 7 mai et le 24 du même mois, un grand marathon de 26 milles sera disputé au même endroit. L'engagement des participants sera ouvert jusqu'au 15 avril. Les deux grands événements se dérouleront "dans l'île".

Le polo aquatique
Une toute intéressante de polo-aquatique a eu lieu hier soir, aux Bains Laurentiens, dans les séries de la ligue Juvenile. Plus au courant des trucs du jeu que leurs rivaux du M. S. C., les joueurs du Lower Canada College ont défait par un score de 7 à 3. Voici quel était l'alignement des équipes:
Lower Canada College M. S. C.
E. Black Défenses H. Tellier
C. Pithado Défenses A. Mc
G. K. Darling Avants E. Bouchard
J. W. Paton Avants G. Gathier
E. Black Avants E. McCreedy
Arbitre: G. Moore; chronométrateur, Chris. H. Goulden; Pénitencier, A. W. Ross, Empires, A. J. Bain et H. Woods.

CHEZ LES CAPS
Ottawa, 22. — Spécial — Le Dr. Chabot a annoncé hier que l'élection des officiers des Caps aura lieu cette semaine et que l'enrôlement des joueurs commencera immédiatement. La vieille garde composée de Pringle, Ashfield, Fagan, Butterworth, Harris et Shea sera encore disponible pour aider les jeunes qui les Caps ne manquent pas de trouver une fois la "ligne Mason et Dixon" abolie. Les amateurs d'Ottawa font des instances auprès de M. Foran pour l'engager à revenir. Les joueurs demandent le droit de voter dans le choix des officiers, mais il est probable que les Caps ne leur sera refusé. La présidence ira sûrement à M. Foran s'il figure encore les suffrages.

LA CROSSE
ECHOS DIVERS ET DE PARTOUT
Les Montréal se réuniront demain après-midi à leur club house de Westmount. M. W. E. Gindlay, leur président, leur donnera quelques conseils avant de commencer l'entraînement.

Johnny Howard, du Shamrock est parti aujourd'hui pour rejoindre le club de crosse "Vancouver".
Newsie Lalonde, a parait-il, signé son contrat avec le Vancouver.

Lamoureux, Duckett, Dulude, Catia et Décarie sont sur liste des joueurs à signer pour le National.
Pickering et Griffiths ne figureront pas sur l'équipe de Querrie, il sont partis pour Vancouver.

Fred Rountree se fait tirer l'oreille pour jouer avec son ancien club.
Archie Adamson est parti pour Vancouver.

Il y a dix-huit candidats pour les dix positions de la C. L. A.
Harry Lavelle, malgré les instances des Caps, est parti hier soir pour Durham, Ont.

Les frères Dupras, Gauthier, Sauvé, Lachapelle, n'ont pas encore signé.
Le Shamrock doit commencer son entraînement cette semaine.

A quand le National?
TANCREDE MARSIL.

Le concours Lord Grey
Ottawa, 22.—Trois Canadiens ont été nommés juges du concours dramatique Lord Grey, qui doit s'ouvrir le 1er avril prochain au théâtre Royal Alexandra, Toronto. Hector Charlesworth, K. Sandwell (Munday Knight), du "Herald", de Montréal, et Ernest Beaufort, du "Free Press", de Winnipeg, critiques d'art dramatique, seront appelés à décider sur le concours.

La partie musicale est confiée à M. Howard Brockway, de Baltimore. Cette dernière nomination ne plait pas énormément aux musiciens du Canada.

On se demande s'il y aura catégories de tragédie, de comédie, de musique vocale et de musique instrumentale dans ce concours annuel qui fait tant parler les gens depuis trois ans. Par le passé, on opposait des sociétés françaises et anglaises dans le drame ou la comédie sans le moindre scrupule, et l'on faisait même concourir des chœurs contre des symphonies, ce qui n'avait pas le moindre sens commun.

—Ce sont les jaloux qui inventent ces mécanismes-là. Demain, nous apprendrons que ce Dubail a reçu la leçon qu'il mérite, et cela fera taire les mauvaises langues, à moins qu'elles ne trouvent autre chose. M. Bernave ne pas se battre! Ceux qui le prétendent n'ont pas lu, comme moi, les lettres de ses anciens chefs. Un garçon fier, susceptible, décoré pour son courage à vingt-sept ans! Non, voyez-vous, on cherche à atteindre Louise autant que lui. On ne le fera pas devant moi.

Et ses yeux agressifs faisaient le tour du cercle qui l'écoutait.
— Je tiens pourtant le renseignement d'une source bien directe, dit Dreulier. C'est un de ses amis, Roubin, qui me l'a dit, ce matin; et qu'on lui parlait à peine, qu'il allait être mis en quarantaine, que sais-je? Cela semblait d'ailleurs l'affliger, Roubin.

— Il a plaisanté, et vous avez pris sa plaisanterie au sérieux, riposta Mme d'Aubourg.

— Pardon, fit Dreulier piqué, il plaisantait si peu qu'il a ajouté: "C'est l'histoire-là s'est passée dans un régiment de l'Est, c'est contagieux, mais c'est embêtant."

— Cela prouverait tout simplement que M. Bernave n'est pas ce que l'on croyait, dit d'une voix incisive Mme Réblaud, qui ne pardonnait pas à Louise Dateuil de se marier avant sa fille, il est si facile de créer des légendes autour de gens dont, en réalité, personne ne connaît le passé.

— Mais je le connais, moi, son pas

LA VIE AUX CHAMPS

POUR LES TRAVAILLEURS DU SOL.

TAILLONS LE POMMIER

Et le prunier, et le cerisier, et tous les arbres du verger.
Les experts ne sont pas toujours d'accord cependant quant à l'époque la plus convenable pour opérer cette taille.

Il est certain toutefois que l'on peut commencer à tailler dès à présent, et continuer jusqu'à ce que les arbres commencent à bourgeonner. Alors on cesse, et si l'on n'a pas fini, on reprend le travail en mai ou juin quand la sève ne coule plus.

La société pomologique de la Province de Québec a longuement discuté l'été dernier l'opportunité de la taille de mars ou d'avril, et celle de l'été, appelée seconde taille. Les deux époques avaient chacune leurs partisans convaincus, et la société n'a pu, en conséquence, se prononcer plus favorablement pour l'une que pour l'autre époque. Mais tous les arboriculteurs présents à la séance furent unanimes à déclarer qu'il valait encore mieux tailler n'importe quand que de ne pas tailler du tout. Et dans les cas d'urgence, ils firent de l'époque précise où doit s'opérer la taille une question plutôt négligeable, une question simplement incidente.

Tout le monde cependant parut partager l'opinion que dans la majorité des fermes, l'époque la plus présente pour ces travaux est l'époque présente, à savoir mars et avril. En mai et juin il y a généralement trop d'arbres travaux qui requièrent l'attention immédiate du cultivateur, et alors la taille reste là.

J'ai connu des agriculteurs qui taillaient à peu près en n'importe quelle saison, même pendant celle de la sève, quittaient à se servir alors de l'onguent de SAINT-PIERRE.

Cette préparation n'est pas une médecine de charlatan, mais une espèce d'onguent qui sert à protéger les jardins français, et qu'ils ont baptisé du nom de leur patron, S. Pierre.

La composition n'est pas patente. Aussi j'en donne la recette, qui est très simple.

Potisez de la graise et de la house de vache; malaxez bien, et vous aurez l'onguent S. Pierre, que vous pourrez appliquer sur les plaies et meurtrissures de vos arbres, quand vous serez forcés de les tailler ou de les émonder en temps de sève.

Quoiqu'il en soit il faut tailler, sous peine de voir la récolte de fruits diminuer et le verger périr.

PROPOS DU SOIR.
Note pour les scrupuleux. — Il n'est pas défendu de tenir ces propos dans le jour, et même de les allonger par exemple à la cabane à sucre, à la réunion du cercle agricole, ou à la porte de l'église, après avoir d'abord "allumé", bien entendu, et après avoir dit "bonjour" à ses partisans de s'en tenir à l'union matrimoniale de la paroisse, dont M. le curé lira la longue liste dimanche.

Le prix du porc monte toujours! Mais quand aurons-nous donc du porc à vendre?

Le prix du mouton, lui, ne monte pas, mais ne baisse pas non plus. Les derniers arrivages dans le genre consistaient surtout en vieilles "moutons" usées et fourbues. Pourtant, \$6.00 pour un agneau, autour de \$4.00, c'est un prix qui devrait induire le cultivateur à porter plus d'attention à cet élevage. On raconte que dans l'Ontario l'agneau de Pâques se vend jusqu'à \$8.00.

Dans un échantillon classifié d'avoirs provenant du bureau d'un inspecteur de grains de Winnipeg, le professeur

Winnipeg, 22. — L'hon. M. Campbell, procureur-général, et l'hon. M. Howden, secrétaire provincial doivent quitter sous peu cette ville pour se rendre à leur tour à Ottawa, le 29 de ce mois et dont l'objet est de régler les difficultés existant actuellement entre les provinces et la Puissance du Canada. On y débattait surtout la question de la compétence des parlements provinciaux en matière d'incorporation de compagnies.

Sténographie
Les élèves qui ont suivi les cours de sténographie française ou anglaise au Monument National, et qui désirent atteindre une vitesse professionnelle sont invités à suivre des exercices d'entraînement les jeudi soir de 7.30 à 9.30 heures, et le dimanche de 2 à 5 heures à l'École de Sténographie.

Le professeur Denis R. Perrault annoncera dimanche prochain la date des examens de fin d'année.

TRAVAIL ET CAPITAL.
Aujourd'hui ou demain, les employés de chemin de fer se réuniront à Ottawa pour la Conférence Interprovinciale d'une commission d'arbitrage touchant leurs différends avec les patrons, comme on pourra le voir dans une autre colonne.

LES RESEAUX DANS QUEBEC.
Un rapport du ministre des travaux publics (provisoire de Québec) dit qu'il y a dans la province 4,094 milles de chemins de fer, dont 3,519 établis depuis la Confédération.

—Ce sont les jaloux qui inventent ces mécanismes-là. Demain, nous apprendrons que ce Dubail a reçu la leçon qu'il mérite, et cela fera taire les mauvaises langues, à moins qu'elles ne trouvent autre chose. M. Bernave ne pas se battre! Ceux qui le prétendent n'ont pas lu, comme moi, les lettres de ses anciens chefs. Un garçon fier, susceptible, décoré pour son courage à vingt-sept ans! Non, voyez-vous, on cherche à atteindre Louise autant que lui. On ne le fera pas devant moi.

Et ses yeux agressifs faisaient le tour du cercle qui l'écoutait.
— Je tiens pourtant le renseignement d'une source bien directe, dit Dreulier. C'est un de ses amis, Roubin, qui me l'a dit, ce matin; et qu'on lui parlait à peine, qu'il allait être mis en quarantaine, que sais-je? Cela semblait d'ailleurs l'affliger, Roubin.

— Il a plaisanté, et vous avez pris sa plaisanterie au sérieux, riposta Mme d'Aubourg.

— Pardon, fit Dreulier piqué, il plaisantait si peu qu'il a ajouté: "C'est l'histoire-là s'est passée dans un régiment de l'Est, c'est contagieux, mais c'est embêtant."

— Cela prouverait tout simplement que M. Bernave n'est pas ce que l'on croyait, dit d'une voix incisive Mme Réblaud, qui ne pardonnait pas à Louise Dateuil de se marier avant sa fille, il est si facile de créer des légendes autour de gens dont, en réalité, personne ne connaît le passé.

— Mais je le connais, moi, son pas

se, s'écria Mme d'Aubourg, et c'est pour cela que j'affirme que M. Dreulier nous raconte une histoire inventée de toutes pièces. Voyons, Suzanne, elle se retourna vivement vers Mme Varelly, la figure pensive, déçoute, qui avait eu les confidences de Louise sur son fiancé et qui le connaissait, croyez-vous que ce soit possible?

Croyez-vous que M. Bernave soit homme à supporter une injure et à dire merci?

— Je ne connais pas M. Bernave, que je n'ai vu que deux fois, répondit Mme Varelly, mais d'après ce que l'on dit de lui, et si sa physionomie n'est pas menteuse, sa conduite, quel que soit, lui est certainement dictée par un sentiment élevé que j'attends de connaître, si on le connaît jamais, et je ne juge pas.

— Ce n'est pas compromettant, dit Mme Gacher, une brune épaisse, la femme du receveur de l'enregistrement qui, en sa qualité de Parisienne, dévotait les modes de Saint-Dider, et s'était acquis ainsi une réputation solidement établie d'audace et d'élegance. De cette façon, les conversations seraient courtes.

Moi, je trouve que l'on peut blâmer ou approuver la vie publique d'un homme, et un incident comme celui de M. Bernave, c'est tout ce qu'il y a de plus public. Eh bien! il n'y a pas deux façons de penser sur cette question: on a du cœur ou on n'en a pas. J'ai un cousin qui a eu sept duels: il est républicain en chef au "Réforma-

teur". Il a su se faire respecter. Mais c'est un autre homme que M. Bernave; on voit cela au premier coup d'œil. La vie civile, par exemple, c'est une autre affaire. Chacun est libre d'agir comme il l'entend, et on ne peut pas demander aux hommes de mener des vies de pensionnaires.

— Parfaitement, Madame, dit Dreulier avec un sourire plein de sous-entendus, la bravoure est notre principale qualité, notre seule vertu, le reste.

Il eut un geste vainqueur qui fit rire. — C'est, dans tous les cas, une vertu facile que la bravoure ainsi comprise, dit Mme Varelly dont un pli dédaigneux creusait la lèvre, puisque tant d'hommes, parmi les plus méprisables, parmi ceux auxquels vous faisiez allusion tout à l'heure, ajouta-t-elle en se retournant vers Dreulier, et que vous approuviez, la possèdent.

Mme Réblaud haussa ostensiblement les épaules, tandis que Mme d'Aubourg, très agitée, s'exclamait: — Tout cela nous apprend rien; je brûle de savoir la vérité. Songez donc, Louise Dateuil est absente, et cette affaire l'intéresse au plus haut point. J'espère encore que tout sera fini à son retour. Tiens, voilà M. Thérion! Qu'est-ce qui vous vaut la bonne fortune de votre visite? Allez-vous nous renseigner, du moins? nous grillons de curiosité.

— Je vois, en effet, que vous êtes curieuses, puisque vous me demandez quelle bonne fortune me vaut, à

Petites Nouvelles Canadiennes

MORT D'UN HABILE TIREUR.

Hamilton, 22. — David Mitchell, l'habile tireur bien connu, est mort hier à l'hôpital, des suites de brûlures qu'il s'était infligées en voulant éteindre un incendie qui avait éclaté dans son appartement.

DECOUVERTE D'UN CADAVRE.

Mimico, (Ont.) 22. — Le cadavre d'Ellen Sheehan a été trouvé ici dans le bois. Mlle Sheehan s'était enfuie de l'asile des aliénés le 14 décembre dernier. La pauvre folle avait parcouru quelques milles et était probablement tombée épuisée et est morte de faim. Le coroner fera une enquête.

UNE NUIT EN PRISON.

Québec, 22. — Le propriétaire d'une salle de vases animées a été envoyé en prison hier par le magistrat de police. Il avait été condamné à \$100 d'amende pour avoir tenu son établissement ouvert le dimanche; comme il ne pouvait pas payer, l'envoyait à la prison.

Ce matin des amis du prévenu ont déposé les \$100 et ont fait élargir le délinquant.

LES VENDEURS DE JOURNAUX.

Winnipeg, 22. — A partir du lundi prochain tous les enfants de la province du Manitoba, qui vendent des journaux, seront tenus pour exercer leur commerce, de demander un permis au gouvernement. Les enfants qui ne seront pas suffisamment instruits, seront renvoyés aux écoles et le permis ne sera pas accordé.

Cette nouvelle mesure a été adoptée à la dernière législature.

POURSUITE DE 600 MILLES.

Ottawa, 22.—Maxime Ethier qui avait manqué à l'appel de son nom aux dernières assises criminelles de Hull a été appréhendé après une poursuite de six cents milles à travers bois et plaines.

Ethier était accusé d'avoir volé \$40 sur la personne de son camarade, Alphonse Bertrand, pendant que ce dernier dormait. Il comparut devant le magistrat qui l'envoya devant les jurés, et le libéra provisoirement sur parole.

Bien parti aussitôt pour aller travailler dans les bois et comme il était pas présent à l'ouverture des Assises, l'agent de police Nault fut envoyé pour l'amener devant ses pairs.

Nault parcourut tous les chantiers du Nord et enfin il rejoignit son homme à la Barrière et le ramena à Ottawa pour lui faire subir son procès.

La municipalité de Westmount
ELLE DESIRERAIT QUE LA COMMISSION DES UTILITES PUBLIQUES AIT DES POUVOIRS PLUS ETENDUS.

A la séance du conseil municipal de Westmount, hier soir, on a décidé de s'adresser à l'Assemblée législative pour faire étendre les pouvoirs de la commission des utilités publiques de façon à ce qu'elle contrôle les compagnies qui ont affaire au public. Son rôle serait analogue à celui de la commission des chemins de fer, qui a le pouvoir d'ordonner la construction de voies d'évitement, d'embarcadours et d'aiguilles pour subvenir aux besoins du commerce.

L'échevin Hyde a fait observer que l'octroi de ces pouvoirs serait d'un grand secours aux municipalités voisines de Montréal et les soustrairait à l'influence des monopoles. Les citoyens pourraient y exposer leurs griefs avec l'assurance d'obtenir justice.

Ceux qui résident dans la partie élevée de Westmount et que la Compagnie du gaz refuse d'approvisionner pourraient ainsi, en formulant leurs plaintes, remédier à leur présente condition.

LA MARCHÉ & DUCKITT, Procureurs de la Demandeuse, Montréal, 11 mars, 1910. 61-2

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE
AVIS PUBLIC, est par les présentes donné que, jeudi, le 7 avril 1910, à 11 heures de l'avant-midi, au No 376 de l'avenue Roslyn, dans la Cité de Westmount, sera vendu par encaissement public, au plus haut et dernier enchérisseur, l'immeuble dont les trois quarts indivis appartiennent à Alexandre McColl, gentilhomme de la dite cité de Westmount, et l'autre quart indivis appartient aux héritiers de loi de M. Alexandre McColl, à son décès, et dont la désignation suit, savoir:

Un certain lot de terre ou emplacement ayant front sur l'avenue Roslyn, dans la Cité de Westmount, étant la partie sur-est de la subdivision—numéro soixante-et-un, sur le plan de subdivision du dit lot connu sous le numéro deux cent dix-neuf, au plan et livre de renvoi officiels de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, contenant trente-trois pieds de largeur sur cent onze pieds de profondeur, formant trois lots, dont deux sont situés sur le plan de subdivision, borné en front au nord-ouest par l'avenue Roslyn, en arrière par la partie Nord-ouest de la dite subdivision—No 51 (mesurant dix-sept pieds de largeur) et du côté Sud-est par le lot No 60, de la subdivision du dit numéro officiel avec une maison et un hangar dessus érigés.

Pour les conditions de la vente s'adresser au No 376 Roslyn Avenue. GEORGES SARTERRE, N.P. Montréal, ce 22e jour de mars, 1910. 62-1

VOYAGES DE PAQUES.
Vingt-deux wagons-lits ont été réservés par les excursionnistes qui veulent aller à New-York par le Delaware et Hudson. Cinq ont été retenus pour Toronto par le Grand Trunk, et cinq pour Boston par le Rutland. Ce dernier dit qu'il a rarement eu tant d'affluence au contrôle des wagons-lits.

moi, l'honneur de vous présenter mon respect... mais le désir de vous voir et de vous entendre.

Il avait tourné un peu la tête du côté de Mme Varelly en prononçant ces paroles, et il lui adressait un sourire à la fois fin et triste. Mme d'Aubourg se rengorgea et, très flattée du compliment:

— Voyons, vous êtes en veine d'amabilité aujourd'hui, profitez-en; ce n'est pas comme l'autre soir, ni comme avant-hier: fi, le monstre! Dites-moi vite: est-il vrai que M. Bernave refuse de se battre?

Toutes les oreilles se tendirent attentives vers Thérion. Mme Varelly elle-même semblait écouter avec un intérêt un peu nerveux.

—On me l'a assuré, répondit Thérion, et je crois que l'on ne peut guère en douter.

—Ah! fit Dreulier d'un air triomphant.

—Mais pourquoi, pourquoi? trépigna Mme d'Aubourg.

—C'est ici que les imaginations peuvent se donner libre carrière, continua Thérion avec la lenteur voulue d'un orateur qui ménage ses effets, cependant j'estime qu'il n'y a pas besoin de se creuser longtemps la tête pour deviner le mot de cette trop simple énigme.

—Et quel est-il?

—Dame! raisonnons un peu; M. Bernave est brave, c'est incontestable.

—Je crois bien, interrompit Mme d'Aubourg, au Maroc...

DOW SALES

L'Etiquette de WM. DOW & CO., est un Signe de Qualité

Depuis plus de cent ans les bières de Dow sont l'idéal de l'excellence et aujourd'hui elles ont atteint leur apogée.

Si vous voulez avoir les meilleures bières, demandez les BIERES de DOW.

Vendues par les principaux marchands, partout.

THE NATIONAL BREWERIES, Limited, MONTREAL.

Successeur de WM. DOW & CO.

GAUTHIER-LALUMIERE

Agence d'informations Service secret. Collections. Auteurs légaux. Lamarque & Duckett—Inspecteur du Bureau de Collections. J. S. L. BÉLÉ.

GUARDIAN BUILDING

160 r. St-Jacques. Chambres: 15-16. Bell Main: 4535. Montréal.

Drouin, Drouin & Drouin

F.X. Drouin, F.O. Drouin, Paul Drouin

AVOCATS

Bureau: 116, Côte de la Montagne, T. 3548
d'affaires: 181, Rue St-Joseph, T. 2518.

QUEBEC.

DOMINION COAL CO. LIMITED

MINES ET EXPEDITEURS de CHARBON DOMINION pour VAPEURS

Orléans, brut (run of mine), mélangé (slack)
Four semaines s'adresser aux BUREAUX DE VENTE.

112 Rue St-Jacques, Montréal.
Téléphone Main 4491.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1069.

Charles-Emile Bachand, avocat, de la Cité de Sherbrooke, dans le District de St-François demandeur vs Dame Blanche Globensky, épouse contractuellement séparée de biens de E. T. Leprohon, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes, tous deux de la Cité de Boston dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demanderesse. Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

T. DEROME, Député-protonotaire.
LA MARCHÉ & DUCKITT, Procureurs de la Demandeuse, Montréal, 11 mars, 1910. 61-2

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné que, jeudi, le 7 avril 1910, à 11 heures de l'avant-midi, au No 376 de l'avenue Roslyn, dans la Cité de Westmount, sera vendu par encaissement public, au plus haut et dernier enchérisseur, l'immeuble dont les trois quarts indivis appartiennent à Alexandre McColl, gentilhomme de la dite cité de Westmount, et l'autre quart indivis appartient aux héritiers de loi de M. Alexandre McColl, à son décès, et dont la désignation suit, savoir:

Un certain lot de terre ou emplacement ayant front sur l'avenue Roslyn, dans la Cité de Westmount, étant la partie sur-est de la subdivision—numéro soixante-et-un, sur le plan de subdivision du dit lot connu sous le numéro deux cent dix-neuf, au plan et livre de renvoi officiels de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, contenant trente-trois pieds de largeur sur cent onze pieds de profondeur, formant trois lots, dont deux sont situés sur le plan de subdivision, borné en front au nord-ouest par l'avenue Roslyn, en arrière par la partie Nord-ouest de la dite subdivision—No 51 (mesurant dix-sept pieds de largeur) et du côté Sud-est par le lot No 60, de la subdivision du dit numéro officiel avec une maison et un hangar dessus érigés.

Pour les conditions de la vente s'adresser au No 376 Roslyn Avenue. GEORGES SARTERRE, N.P. Montréal, ce 22e jour de mars, 1910. 62-1

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION A PRIX REDUITS
A Boston et retour à Montréal \$9.65

Billets bons pour partir jeudi, le 24 mars, Bon pour revenir le 1er avril 1910.

Excursions de Pâques

Bon pour partir du 24 mars au 28 mars inclusivement.

Limites de retour jusqu'au 30 mars 1910.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
129 rue St-Jacques, près le Bureau de poste, Tel. Main 3733-3735 ou aux gares Windsor et Viger.

Excursions de Pâques

Bon pour partir du 24 mars au 28 mars inclusivement.

Limites de retour jusqu'au 30 mars 1910.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
129 rue St-Jacques, près le Bureau de poste, Tel. Main 3733-3735 ou aux gares Windsor et Viger.

Excursions de Pâques

Bon pour partir du 24 mars au 28 mars inclusivement.

Limites de retour jusqu'au 30 mars 1910.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
129 rue St-Jacques, près le Bureau de poste, Tel. Main 3733-3735 ou aux gares Windsor et Viger.

Excursions de Pâques

Bon pour partir du 24 mars au 28 mars inclusivement.

Limites de retour jusqu'au 30 mars 1910.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
129 rue St-Jacques, près le Bureau de poste, Tel. Main 3733-3735 ou aux gares Windsor et Viger.

